



URISMIP

UNION REGIONALE DES INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES DE MIDI-PYRENEES

DELEGATAIRE DU CONSEIL NATIONAL DES INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE

BULLETIN D'INFORMATION - N° 230 Mars 2007

Convocation de l'Assemblée Générale

Les membres de l'URISMIP sont invités à assister à l'Assemblée Générale qui aura lieu

Mercredi 25 avril 2007 à 17 heures

**ENSAT (Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de TOULOUSE),
Avenue Agrobiopôle, 31320 Auzeville Tolosane**

afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation et approbation du Rapport Annuel d'Activités 2006
- Présentation du Rapport Financier 2006 et rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation du Rapport Financier 2006. Quitus
- Présentation et approbation du Budget 2007
- Fixation du montant de la cotisation 2008
- Renouvellement des instances
- Questions diverses.

Nous vous rappelons que pour délibérer valablement, les participants doivent être à jour de leur cotisation. Il sera possible de régulariser sa situation sur place.

En prime, Monsieur Simon Bressolles, Délégué Académique à l'Enseignement Technologique animera une conférence sur le thème de l'évolution des formations professionnelle de l'Education Nationale.

Convocation du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est renouvelé par tiers tous les ans. Le Conseil d'Administration renouvelé au cours de l'Assemblée Générale se réunira immédiatement après l'Assemblée Générale afin d'élire le nouveau Bureau de l'URISMIP.

Apéritif et Dîner

Après l'Assemblée Générale, un apéritif sera offert par l'URISMIP

Un dîner amical organisé sur place prolongera cette soirée. Les conjoints sont invités à se joindre aux adhérents pour l'apéritif et le dîner.

Vous trouverez ci-joints :

- Un Bulletin d'Inscription que vous voudrez bien remplir et nous retourner pour le 23 Avril,
- Un pouvoir pour vous faire représenter à l'Assemblée Générale en cas d'indisponibilité

Nous adressons nos remerciements à Monsieur Francis Sévilla, Directeur de l'Ecole, qui a aimablement accepté de nous accueillir.

BULLETIN D'INSCRIPTION Assemblée Générale de l'URISMIP 2007

Madame, Monsieur.....participera :

À l'Assemblée Générale	oui	non		
Au dîner	oui	non	nombre de personnes	x 25 € = €

Joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'URISMIP, à ce bulletin et le retourner avant le 23 Avril 2007, à URISMIP, 18 rue d'Aubuisson, 31000 Toulouse . 05 61 62 46 28. urismip@wanadoo.fr



URISMIP

UNION REGIONALE DES INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES DE MIDI-PYRENEES

DELEGATAIRE DU CONSEIL NATIONAL DES INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE

EDITORIAL

Nous vivons une époque extrêmement riche en événements de toute sorte, nous entraînant vers des réflexions plus ou moins profondes, mais qui de toute façon, se traduisent par l'introduction dans notre langage de termes nouveaux surtout par la fréquence de leur utilisation.

C'est ainsi que les mots : mondialisation, globalisation, nanosciences et nanotechnologies, développement durable, réchauffement climatique, ressources renouvelables, pays émergents etc... ont envahi notre quotidien. A ces mots, qui nous interpellent quelles que soient nos fonctions, correspondent des orientations techniques et technologiques que tous les ingénieurs doivent désormais prendre en compte dans leur vie professionnelle.

En effet, toute l'industrie est confrontée à la concurrence mondiale, à la globalisation, et doit faire face à des attaques économiques dont la riposte se trouve essentiellement dans sa capacité à innover. Jusqu'alors deux impératifs majeurs étaient à l'origine des choix industriels :

- § La demande sociétale,
- § L'intérêt économique.

Depuis les années 60, et le « Printemps silencieux » de Rachel CARLSON, un troisième est venu s'ajouter :

- § Le respect de l'environnement.

Cette nouvelle contrainte implique des modifications profondes dans notre comportement, mais aussi dans l'exercice de notre profession. Respect de l'environnement, innovation, ce sont ces deux problèmes qui ont orienté les choix de l'URISMIP dans les activités collectives de cette année.

Deux rendez-vous nous sont proposés :

- § Une table ronde sur les transports urbains,
- § Un colloque plurirégional sur « Recherche et Innovation dans les PME/TPE ».

Ne manquez pas ces rendez-vous : nous avons besoin de votre compétence et de vos propositions.

Votre présence lors de ces deux rencontres permettra des échanges entre les différentes communautés qui constituent notre organisme ainsi qu'avec les professionnels, acteurs principaux de notre vie économique et sociale.

Armand LATTES
Président

POUVOIR

Je soussigné,, membre de l'URISMIP

Donne pouvoir à

Pour le représenter à l'Assemblée Générale de l'URISMIP qui se tiendra le 25 avril 2007, à l'ENSAT, Avenue Agrobiopole, 31320 Auzeville Tolosane

A....., le.....2007

Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »

Les défis des transports urbains

Table ronde : Hôtel d'Assézat, mardi 27 mars de 14h-18h

La circulation automobile continue à augmenter chaque année dans les agglomérations urbaines. Le phénomène doit être maîtrisé afin d'éviter une saturation du trafic et une asphyxie des villes. Il n'est pas inutile de rappeler que les émissions de polluants dues au trafic sont la principale cause de dégradation de la qualité de l'air. Le transport des personnes et des marchandises ne va pas dans le sens d'un développement durable de nos villes.

La commission Environnement et Développement durable de L'URISMIP organise en collaboration avec l'Académie des Sciences Inscriptions et Belles Lettres, une table ronde sur le thème "les défis des transports urbains" en s'appuyant sur le cas de l'aire urbaine toulousaine où la circulation automobile, en particulier sur les périphériques, continue à augmenter de quelques pour cents chaque année. On observe également une augmentation de la population dans l'aire urbaine, plus marquée en périphérie.

Il s'agit de faire un constat chiffré sur les évolutions du trafic automobile et de la population et d'établir les liens entre eux. Ce bilan sera complété par une présentation du plan de déplacement urbain. L'augmentation du trafic, la mise en place de transports en commun, sont en grande partie liées à l'urbanisme de l'ensemble de l'agglomération, qui doit être maîtrisée de façon à rendre les transports en commun plus efficaces.

Une présentation de la complexité des structures administratives, des différentes lois, qui interviennent dans les politiques publiques en matière d'urbanisme, de transport, d'habitat est utile pour avoir une vision claire des différents lieux où s'élabore ces politiques et comprendre les difficultés rencontrées pour tendre vers un développement durable de l'agglomération. Les avantages et inconvénients des solutions proposées ou envisageables seront examinés.

Le point de vue énergétique, les accidents, les nuisances, liés dans l'agglomération aux transports seront également présentés.

Animateur : Professeur Jacques FONTAN.

Intervenants :

Magali DEMOTES-MAINARD, Directrice de l'INSEE : Evolution démographique sur l'agglomération toulousaine

André CROCHERIE, Directeur Régional de l'Equipement : Le rôle et la vision de l'Etat

Jean-Marc MESQUIDA, Directeur de l'Agence d'Urbanisme.

Pascal GODON, Directeur du SMAT TISSEO : Transports Collectifs Urbains & Urbanisme.

Maître Arnaud IZEMBARD : La prise en compte du transport par le droit de l'urbanisme

Professeur Michel LÉBOUCHE (ancien directeur scientifique de L'INRETS), Directeur de la Mission Scientifique Technique et Pédagogique au MENESR: 'Le Point de Vue de la Recherche'.

Véronique TATRY, Délégation Régionale de l'ADEME : Le point de vue énergétique

QUEL MODELE ?

Le groupe international d'experts sur le changement climatique (GIECC ou IPCC) a récemment pris clairement position sur l'influence des activités de l'humanité dans le changement climatique en cours. Il n'est que temps d'infléchir fortement la tendance à l'augmentation incontrôlée des émissions de gaz à effet de serre, de la dégradation des ressources en eau potable, de la stérilisation des terres arables, de la déforestation, mais aussi de l'appauvrissement objectif de populations entières de plus en plus incapables de maîtriser leur destin.

L'extension permanente d'un mode de vie qui se veut atteindre le mode dit occidental met en péril la planète, et contrevient au principe du développement durable, car non seulement les générations actuelles ne pourront pas en bénéficier, mais les suivantes devraient faire face à une situation très dégradée imposant des sacrifices brutaux.

Il est facile de constater que les matières premières manqueront pour équiper quelques milliards de voitures automobiles classiques supplémentaires, même si le recyclage commence à être la règle. Il en sera de

même pour d'autres équipements (informatique, télécommunications, médecine, piles à combustible, cellules solaires) avides de métaux rares et précieux. D'ores et déjà la production agricole non alimentaire fait concurrence avec les productions vivrières et les prix augmentent, au détriment des citadins toujours plus nombreux. L'ONU prévoit que l'urbanisation concernera en 2030 61 % de la population mondiale, 55% en Asie soit 2,66 Gh, et 79 % en Europe, 87 % en Amérique du Nord. Comment loger, nourrir, nettoyer, soigner une telle accumulation d'êtres humains, sans compter les animaux de compagnie ? Trouve-t-on de par le monde un modèle d'urbanisme satisfaisant à terme proche, et capable de satisfaire les exigences de l'avenir ?

La table ronde organisée par l'URISMIP sur les défis des transports urbains (comprendre au XXIème siècle), en s'appuyant sur l'exemple de l'aire urbaine toulousaine, fera le point pour ce qui est essentiellement de notre pays. Le domaine abordé est typique du problème de développement durable : pollution et gaz à effet de serre (CO² et méthane), prédominance du pétrole et du gaz dit naturel, non renouvelables (automobiles, centrales électriques, chauffage), et aussi pénibilité, stress, temps perdu ou improductif pour les citoyens, tous les aspects sont concernés. Le problème des déplacements urbains reçoit des « solutions » très différentes selon les cultures et les histoires.

On se souvient des marées de bicyclettes chinoises, en voie de substitution par des engins motorisés. Kuala Lumpur, dans un pays de tradition très occidentalisée, aux nombreux espaces verts *so british*, qui a opté très vigoureusement pour la haute technologie, construit d'énormes blocs d'habitations, « cités radieuses » à la puissance trois, un réseau d'autoroutes intra urbaines à six voies, et connaît de considérables encombrements de grosses voitures climatisées. Hanoi est parcourue par un flot incessant, et assourdissant d'ailleurs, de petites motocyclettes, conduites avec adresse (le taux d'occupation peut être de trois ou quatre, bébé en tête), calme, et vitesse modérée ; si l'environnement en souffre l'efficacité est élevée, il n'y a pas d'encombrements.

Paris voit le développement exponentiel des deux-roues, qui occupent de plus en plus des trottoirs déjà insuffisants, et se livrent à des compétitions de vitesse, malgré un réseau de transports en commun respectable encore qu'en voie de saturation et très incomplet.

L'avenir n'est sans doute pas à l'adoption de l'un des schémas actuels, mais à une convergence sur un compromis imaginable à partir des évolutions observables et des performances de l'existant. Les autoroutes peuvent recevoir des lignes de transport en commun « en site propre », pourquoi pas des tram-trains ; on se félicite qu'à Toulouse on évoque le doublement d'un contournement autoroutier par une voie ferrée, mais on pourrait aussi implanter un métro léger en superstructure sur le périphérique.

La réduction du véhicule urbain motorisé à la taille minimale adaptée au voyageur est une autre voie : si le deux roues ordinaire est instable, la technologie moderne permet de régler cette difficulté (intégration d'une centrale inertielle déjà faite sur un engin bicycle original). Pour ce qui est de la pollution, le vrai problème de la propulsion électrique n'est ni la performance en vitesse ni l'autonomie au delà de quelques dizaines de kilomètres, mais la robustesse des batteries face à une utilisation rustique des cycles de décharge-recharge, à l'exposition aux intempéries, au bricolage intempestif.

La centralisation de la production d'énergie à partir de combustibles est le seul moyen d'espérer maîtriser la dispersion des gaz dans l'atmosphère, de séquestrer le CO². La réduction des pertes en ligne amène à localiser les centrales dans les aires urbaines, situation ordinaire pour les classiques mais futuristes pour les nucléaires (leur sécurité n'est elle pas proclamée ?), du moins pour le vecteur électrique ; le vecteur hydrogène avec des gazoducs enterrés serait plus favorable, mais comment le produire lorsque seront épuisées les ressources primaires ?

Le modèle urbanistique est sans doute le plus révélateur d'un modèle de société. Il y a une interaction forte entre la conception de la vie et l'aménagement de l'espace de vie. A la décomposition des cellules tribales, puis familiales, puis matrimoniales correspond l'éclatement des lieux d'activité, travail, achats, loisirs, repos. La performance du transport individuel a paru compenser cet éclatement, mais cette performance décroît, elle est même lamentable en termes de développement durable.

C'est donc un modèle de convergence plus modeste que nous proposerions, tirant parti tant des exemples venus des pays en développement que des tendances chez les plus fourvoyés dans une avancée sans issue : moins de surface au sol pour chacun des 5 à 6 milliards d'urbains, moins de puissance mécanique pour chaque voyageur, moins d'équipements lourds par personne, et sans doute plus d'air frais et d'eau pure !

Jean-Claude Ripoll

COMMISSION FORMATION

Formation à la procédure de l'expertise judiciaire

Les nombreuses et vigoureuses actions réalisées chaque année par l'INP Formation continue ne permettent plus d'attirer des stagiaires en nombre suffisant.

Cette formation répond en grande partie à des besoins individuels, rarement à des volontés d'entreprises ; Il faut donc la faire connaître davantage au plan national et régional par des actions de publicité, ces actions vont être menées par l'URISMIP en complément des actions habituelles de l'INP.

Il s'agira principalement de réaliser une plaquette publicitaire pérenne, simple et esthétique, à diffuser en toute occasion, de publier un flash spécial URISMIP à très large diffusion et de l'insérer, avec la plaquette, sur les sites du CNISF et des autres URIS.

De plus des contacts seront pris pour présenter notre offre et la diffuser auprès de leurs adhérents : aux organisations professionnelles, aux chambres régionales et départementales de Commerce et d'Industrie et des Métiers, à des organismes de formation aux métiers de l'Automobile et du BTP, à la CGPME 31, etc.

Enfin, notre réseau des adhérents à l'URISMIP étant notre premier relais d'information, nous comptons sur chacun de vous pour faire connaître à vos collègues cette offre de formation ; Pour plus de détails contacter notre secrétariat.

Responsabilité civile et pénale des acteurs de l'entreprise

Le projet de formation envisagée est suspendu, nous envisageons de réaliser une conférence sur ce sujet dans le courant de l'année 2007. A suivre donc.

Informations complémentaires

Les actes de la rencontre régionale du 18 avril 2006, portant sur « Ingénieurs et scientifiques à l'heure de la mondialisation : quels profils et quelles formations pour quelles entreprises ? » sont disponibles au secrétariat de l'URISMIP, sous forme d'un livre au format A5 ou d'un CD qui peut être commandé au prix de 15 euros.

L'URISMIP est membre du tout nouveau Comité Consultatif du CRIVA. Le CRIVA - Centre Régional Inter-écoles de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) - est l'organisme auquel il faut s'adresser pour obtenir, par la VAE, le diplôme d'ingénieur de l'une des 11 écoles membres du CRIVA. Contact : criva@inp-toulouse.fr / 05 62 24 07 48 ;

RSE (Responsabilité Sociétale - certains disent Sociale - de l'Entreprise, Développement durable, gestion des risques, éthique de l'ingénieur et du scientifique. La Commission Formation rassemble des informations sur ces sujets dans le but d'organiser, en 2008, une manifestation (conférence, colloque, rencontre, forum ?) ayant pour but de montrer (démontrer peut être) que tous ces sujets constituent, du point de vue des ingénieurs, un tout indissociable qui pourrait s'intituler « la responsabilité de l'ingénieur dans l'entreprise ». Vaste sujet !

Jean-Louis Fréson

PROMOTION DES METIERS de la science et de la technologie

Bilan courant des interventions réalisées dans les lycées et collèges : 30 interventions au total, dont 6 en Haute Garonne, 2 en Aveyron, 5 dans le Tarn, 6 dans le Tarn et Garonne, 5 dans le Lot, 4 dans le Gers, 2 dans les Hautes-Pyrénées.

Le salon Infosup a permis à l'URISMIP d'animer une table ronde qui fût un grand succès, tant du côté participants, que du côté animateurs. Merci à tous !

Implication dans les actions menées par la mission égalité filles/garçons du Rectorat

L'URISMIP est membre du comité de pilotage de cette mission du Rectorat et y est représentée par Françoise Prat ou Roselyne Feyt.

Dans le cadre du plan d'actions de l'année scolaire 2006-2007 de la mission égalité filles/garçons du Rectorat, l'URISMIP participera d'ici juin, aux 2 actions suivantes:

- o formation-information des CIO (conseillers d'orientation) sur les métiers de la science et de la technologie sous la forme de témoignages d'ingénieurs et de chercheurs
- o participation à une conférence-débat avec des élèves de 1^{ère}, à l'IEP.

Implication (*) dans un nouveau projet de la mission parité du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur consistant dans un 1^{er} temps en l'organisation d'une manifestation de grande envergure en Midi-Pyrénées pour faire connaître aux lycéen(ne)s les formations et les métiers d'ingénieur et de chercheur

(*) L'URISMIP y participera en tant que membre du comité de pilotage de la mission égalité filles/garçons du Rectorat, elle-même partie prenante du projet.

Implication dans la mise en place du nouveau Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI) de Midi-Pyrénées « Le 3neuf quartier des sciences »

Ce centre sera situé au 39, allées Jules-Guesde à Toulouse.

Ouvert au public, il sera un lieu d'accueil, d'orientation, de découverte pour les enfants, de diffusion et d'information scientifique, de création et de rencontres culturelles, d'expérimentation et de recherches pédagogiques, de ressources et d'ingénierie culturelle, de valorisation de l'histoire des sciences, de débats et de colloques, un espace numérique pour les adolescents, une vitrine de l'innovation régionale et une maison des associations, ...

C'est l'association Science Animation labellisé CCSTI qui pilote cette opération. L'URISMIP participe pour l'instant aux commissions suivantes où il est représenté par Jean Laroche, Jean-Claude Ripoll et Françoise Prat:

- o Atelier Découverte des sciences et des techniques
- o Expositions temporaires

Implication dans le Comité Consultatif Régional de l'Egalité hommes - femmes (CCRE)

Ce Comité mis en place en avril 2006 par le Président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées, rassemble les représentants d'une trentaine d'associations, institutions et personnalités civiles dont l'URISMIP qui y est représentée par Françoise Prat et Roselyne Feyt.

Les actions marquantes du CCRE depuis sa mise en place se sont traduites par:

- o la remise du Prix de l'Egalité Professionnelle le 6 décembre 2006
- o le colloque Eurorégion sur l'égalité professionnelle du 15 mars 2007

Les actes du colloque seront prochainement disponibles sur le site de la Région :

Dans les mois à venir, intensification du travail à prévoir pour le groupe scientifique du CCRE dont l'URISMIP fait partie.

A suivre...

Toutes ces actions sont menées avec le concours de volontaires des associations et de membres de l'URISMIP. Nous vous invitons à nous rejoindre pour :

- **témoigner auprès des jeunes de votre vécu et de votre enthousiasme pour les métiers d'ingénieurs et de chercheurs.**
- **partager des idées et des expériences, faire des suggestions**
- **être impliqués dans nos réflexions et nos travaux**

A bientôt !

Françoise Prat

Universités et Grandes Ecoles : quels défis ?

Dans le titre de la table ronde organisée par l'ENSEEIH à l'occasion de son centenaire, le 11 janvier dernier, le point d'interrogation aurait pu être remplacé par plusieurs points d'exclamation !

Composée de deux industriels, d'un président d'université, d'un représentant de la conférence

des Grandes Ecoles, d'un député membre de l'observatoire des choix technologiques et du directeur de l'Ecole, la table ronde était animée par un journaliste très connu par l'animation d'émissions télévisées et diplômé de l'ENSEEIH.

Plusieurs étudiants, dont le Président du bureau régional des élèves ingénieurs, intervenaient également, témoignant de leur parcours ou soulevant quelques interrogations. La formation solennellement marquée, peu de jours auparavant, du PRES « Université de Toulouse » occupait une place majeure dans les discussions, premier exemple abouti en France de ce dispositif. La préexistence de nombreuses coopérations entre laboratoires de recherche a certainement facilité cette réussite. Le Pôle réunit les Universités proprement dites, l'INP de même rang et les établissements délivrant un doctorat, se situant donc clairement en troisième cycle de formation par la recherche. L'extension aux masters et formations d'ingénieurs se fera sans doute progressivement après une plus longue et plus intime fréquentation entre les organismes.

Le débat a souvent confirmé nombre de positions exprimées lors de la rencontre organisée par l'URISMIP « face à la mondialisation, quelles formations et quels profils pour quelles entreprises ? » tant par les industriels que par les responsables d'institutions de formation. Les employeurs demandent, au-delà des connaissances marquées par le diplôme, une adaptation rapide à leur monde, recrutent sur des critères de qualités personnelles, mais concèdent investir plus facilement sur certains diplômes, salaires à la clé. Les formateurs ont, à partir de populations d'étudiants fort différentes, le même objectif de les amener à la capacité de s'intégrer socialement tout en maîtrisant leur parcours professionnel. Ces objectifs ne s'expriment pas toujours dans les mêmes termes dans l'Université et dans les Grandes Ecoles.

L'accord se fait aisément sur les actions de promotion à mener auprès des lycées en faveur des professions scientifiques et techniques, sur l'ouverture internationale, sur les qualités humaines souhaitables, sur l'utilité des regroupements pour atteindre une taille critique, notamment à propos du fameux « classement de Shanghai » que certains voudraient concurrencer par un « classement de Paris ».

En revanche le débat reste ouvert quant aux moyens dont disposent les uns et les autres, sur le sens de « formation par la recherche », et quant à l'articulation des diplômes et grades dans le système LMD. Les exigences de la CTI ont été rappelées par une représentante : elles intègrent toutes les préoccupations des employeurs. L'Université affirme s'aligner progressivement sur les mêmes normes.

Les conférenciers se sont séparés dans une ambiance optimiste, sans chercher à approfondir quelques thèmes de divergence. Si un projet de loi de fusion a échoué il y a un quart de siècle, la création des PRES montre le bon chemin et les voies parallèles ondulantes finiront bien par se rencontrer !

Jean-Claude Ripoll

VIE de L'URISMIP

Carnet gris

Nous vous faisons part du décès de
Casimir Pena AM Ai36

Marcel Lavedan, IPF décédé à l'âge de 103 ans.

A leurs familles et amis, nous présentons nos plus sincères condoléances.

VIE DES GROUPEMENTS

Gadzarts : La Société des Ingénieurs Arts et Métiers a élu son nouveau Président national. Il s'agit d' Etienne Bessac, Bo 63, résidant à Bordeaux, successeur de Gérard Ledieu, Li 61.

LA RECHERCHE ET L'INNOVATION DANS LES PME/TPE

Colloque interrégional

Midi Pyrénées, Languedoc Roussillon, Aquitaine, Pau- Pays de l' Adour

Conseil Régional de Midi-Pyrénées, rue du Maréchal Juin, Toulouse

Mercredi 2 Mai 2007 de 9.30 h à 17.00 h.

Ce colloque s'adresse aux TPE/PME dans tous les domaines de la science et de la technologie. L'objectif est de permettre à ces entreprises, d'échanger et à partir de témoignages et de retour d'expériences, de mieux connaître les réalités et les perspectives des aides européennes, nationales et régionales en matière d'innovation.

Programme

9.30 h	Accueil
9.45 h	Discours d'ouverture du Président du Conseil Régional de Midi Pyrénées
10.00 h – 10.45 h	Témoignages PME/TPE : * AB7 Industrie (Midi Pyrénées) * HYTECH (Languedoc – Roussillon) * Une PME de Pau (Pau et Pays de l'Adour)
10.45 h – 11.30 h	Relations grande entreprise / PME –TPE. Pôles de compétitivité * PEARL (Midi Pyrénées) * SANOFI X (Languedoc – Roussillon) * Pôle de compétitivité (Aerospace, Bio Cancer Santé)
11.30 h – 12.30 h	Ateliers -Questions – Réponses 4 ateliers fonctionnent en même temps : Agro/Santé, Electronique, Matériaux/mécaniques, Mutualisation.
Présentation des dispositifs d'aide et des programmes : de l'Europe à la Région	
14.00 h – 15.00 h	Restitution des travaux des ateliers + débat
15.00 h – 16.00 h	Présentation de l'ANR : Jacqueline LECOURTIER, Directrice de l'ANR Présentation de MPI (CRITT, incubateurs...) : Claude NICOT, Directeur de MPI
16.00 h – 17.00 h	INASMET– Exemple espagnol d'une fondation (Pau–Pays de l'Adour) Pôle Derbi (Perpignan) Inabiosanté : Alain Costes (Midi Pyrénées)
17.00 h	Clôture

MARDIS D'ASSEZAT à 17h 30

Salle Clémence Isaure, Hôtel d'Assezat, Rue de Metz, Toulouse. Entrée libre et gratuite

Mardi 24 Avril 2007 : « **Les Nanotechnologies** »

M. Christian JOACHIM, Directeur de Recherches au CNRS

Mardi 15 Mai 2007 : « **Le Pôle Recherche et Enseignement Supérieur : PRES Université de Toulouse** »

M. Gilbert CASAMATTA, Président de l'Institut National Polytechnique de Toulouse

Mardi 29 Mai 2007 : « **La loi de programmation de la recherche du 18 avril 2006, création de nouveaux outils au service de la recherche et de l'innovation** »

M. Bernard MEUNIER, Membre de l'Académie des Sciences (Institut de France), Ancien Président du CNRS. Cette conférence sera suivie d'un dîner débat, dans un restaurant proche. Détails et bulletin d'inscription à venir bientôt.

Mardi 12 Juin 2007 : « **De la tortue d'Achille au chat de Schrödinger** »

M. Pierre ANGLES, Maître de Conférence à l'UPS.